

Agence Grand Est

Bureau de Troyes

14 rue Narcisse Hautelin
10150 Pont-Sainte-Marie
Tel : 03 25 40 55 74
@ : contact.pvt@planete-verte.tech

Bureau de Nancy

9 Allée de Longchamp
54600 Villers-lès-Nancy
Tel : 07 43 27 65 73
@ : contact.pvt@planete-verte.tech

Référence dossier :
PV2600985

Maitre d'Ouvrage :



Extension de l'aire de Camping-Car de Troyes Champagne Métropole à Pont-Sainte-Marie (10)

Demande d'examen au cas par cas préalable à la
réalisation éventuelle d'une évaluation
environnementale

Annexe 11

Analyse de la compatibilité du projet avec le
captage Puit du Stade

Le projet est situé dans le périmètre de protection éloignée du captage du Puits du Stade situé à Pont-Sainte-Marie, instauré par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du 29 août 1988.

L'article 3 de la DUP précise notamment que « toute activité réglementée, existante ou future, localisée dans les périmètres rapproché et éloigné du captage, devra comprendre toutes les dispositions nécessaires à limiter, voire à éviter, tout risque de pollution de l'eau souterraine ».

Le projet a été conçu de manière à limiter les risques de pollution des eaux souterraines. Les eaux usées issues de l'aire de vidange seront collectées et évacuées vers le réseau collectif d'assainissement. L'aire de vidange sera notamment équipée d'un clapet anti-retour afin d'éviter toute remontée d'eaux usées en cas de remontée de nappe.

Figure 1 : Périmètre de protection des captages d'alimentation en eau potable

